



**VOTRE GESTE DE TRI
A DE GRANDS EFFETS !**

IL Y A TOUJOURS UN CONTENEUR À VERRE PRÈS DE CHEZ VOUS.

**C'EST
NOUVEAU !**

(35 nouveaux conteneurs
mis en place)



CITÉ KENNEDY. BEST VILLAGE. ACTIPÔLE. GRANDES PLANTES

4, rue Jules Ferry
10, route de Metz
rue Paul-Eugène Martin
rue Charles Delvert
rue des Clématites

FAUBOURG PAVÉ. DRIANT. TAVANNES

32, avenue du Commandant Raynal
29, avenue d'Étain
rue Robert Schuman
Espace Driant
rue du 19ème BCP

VERDUN RIVE GAUCHE. COEUR DE VILLE

rue des Fusillés
ZI de Chicago
Place de la Roche
parking d'E.Leclerc
rue Ozomont

Retrouvez le conteneur
le plus proche de chez vous !
sur www.verdun.fr

LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI !

Une fois triée, **une bouteille en verre redevient une bouteille en verre!**

7 emballages sur 10 sont aujourd'hui triés et recyclés.

OBJECTIF 10/10 !

Le saviez-vous ?

Le calcin, verre issu de la collecte, trié et débarrassé de ses impuretés, est la première matière utilisée pour fabriquer les bouteilles.



GRÂCE AU
MÉMO-TRI,
LE TRI C'EST
SIMPLE.

À JETER

ORDURE
MÉNAGÈRE
DANS LE
POUBELLIER
ORDINAIRE

(LES INTERDIT
objets électriques)

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE
À VIDER,
INUTILE DE
LES LAVER.

À RECYCLER

EMBALLAGES
À DÉPOSER
EN VRAC
DANS CE
SAC DE TRI.



Bouteilles
en plastique
bouteilles

La sortie des sacs poubelles ou des conteneurs individuels
s'effectue **À PARTIR DE 19H00** (veille ou soir de collecte),
JUSQU'À 05H00 DU MATIN (jour de collecte)

R

RES
GÈRES
LA
ELLE
NAIRE.



S : déchets toxiques : (piles, batteries, produits phytosanitaires, engrais, peintures, solvants, ...),
ou électroniques et déchets verts (tontes de gazon, sapins de Noël...).



Pots et bocaux en verre.



Bouteilles en verre.

(LES INTERDITS : vaisselle, vitrage, ampoules, couvercles et bouchons...).



es et flacons
ne uniquement
d'huile vides.



Tous les papiers, enveloppes
à fenêtre, emballages
et briques en carton.



Emballages
en métal.

(LES INTERDITS : produits toxiques (peintures, insecticides, ...))



Je sors mes déchets aux jours et horaires autorisés dans ma commune :

- Lundi Mardi Mercredi matin
 Jeudi Vendredi Samedi soir

LES DÉCHETS PARTICULIERS

Votre électroménager est tombé en panne, pensez aux associations. Sinon, les déchèteries du territoire les acceptent.



Il vous reste des médicaments non utilisés, déposez-les en pharmacie.



Vos vêtements, même usés peuvent avoir une deuxième vie. Déposez-les propres dans les bornes blanches prévues à cet effet, présentes sur tout le territoire.



Pour des raisons d'hygiène sur la voie publique, évitez de mettre vos huiles ménagères dans les sacs poubelles. Elles sont reprises dans les déchèteries pour être recyclées.



Les déchets verts ne sont pas destinés aux poubelles d'ordures ménagères. Ils sont repris dans les déchèteries.



LE COMPOSTAGE. PENSEZ-Y !



WWW.VERDUN.FR

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri?

03 29 83 44 22 - WWW.VERDUN.FR

GRÂCE AUX RÈGLES D'OR, LE TRI C'EST SIMPLE.

1

Inutile de laver les emballages,
Il suffit de bien les vider.
Cela permet d'économiser l'eau.



2

On peut laisser les bouchons sur
les bouteilles. C'est plus propre
et plus pratique.



3

Laissez les spirales et les agrafes
de vos papiers, elles seront retirées
lors du recyclage.



4

Il ne faut pas mettre les emballages dans
un sac plastique, ni les imbriquer entre eux.
Déposez-les tout simplement en vrac.
Pour des raisons de sécurité, les employés
n'ouvrent pas les sacs pour les vider.
Leur contenu ne sera pas recyclé.



5

Pour le verre, seuls les emballages sont
recyclables (bouteilles, pots et bocaux).
Votre verre à boire, vos plats en verre ou
porcelaine vont dans la poubelle ordinaire.



Grâce à votre geste de tri :
Emballages triés = 28 000 emplois créés
depuis 20 ans !

Intéressé par la deuxième
vie des emballages ?
Contactez-nous :
www.eco-emballages.fr

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri?

03 29 83 44 22 - WWW.VERDUN.FR

LES DÉCHÈTERIES

THIERVILLE/MEUSE (Professionnels et particuliers)

HORAIRES

Lundi, mardi, dimanche
Mercredi, vendredi, samedi
Jeudi

9h à 12h
9h à 12h et 14h à 18h
14h à 18h

- Bois • Déchets verts, terre végétale • Verre (bouteilles, pots et bocaux en verre uniquement)
- Papier • Carton • Encombrants/tout-venant • Ferrailles (métaux ferreux et non ferreux)
- Gravats et déchets inertes (pierre, briques, tuiles ...) • Lampes usagées (lampes et néons uniquement) • Piles et accumulateurs • Batteries^(*) (dans la limite de 2/jour) • Pneus non jantés^(*) (dans la limite de 4/jour) • Déchets d'équipements électriques et électroniques^(*)
- Déchets Diffus Spécifiques^(*) • Huiles ménagères et de vidange^(*) (dans la limite de 5L/jour)

Dépôts gratuits limités à 1M³/jour et par foyer : au-delà, 46,94 € TTC /M³

() matériaux non autorisés pour les professionnels*

LA GRIMOIRIE (Particuliers uniquement)

HORAIRES

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
Samedi
Dimanche

13h30 à 17h30
9h à 12h et 14h30 à 17h30
9h à 12h

- Bois • Déchets verts • Carton • Encombrants/tout-venant • Ferrailles • Gravats / déblais
- Lampes usagées (lampes et néons uniquement) • Piles et accumulateurs • Déchets d'équipements électriques et électroniques • Déchets ménagers spéciaux (500L/semaine et par foyer) • Huiles ménagères et de vidange • Textiles

Dépôts gratuits limités à 4M³ / jour et par foyer : au-delà, 45 € TTC /M³

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE
PRENDRE L'ATTACHE DU SERVICE ENVIRONNEMENT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN

11, rue du Président Poincaré - 55 100 VERDUN

Tél. 03 29 83 44 22 - Fax. 03 29 83 44 23

www.verdun.fr (rubrique en un clic > collecte des déchets)

www.

verdun.fr